



# Ville de Cerny

Essonne

## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2025

Date de convocation 20 juin 2025	Nombre de conseillers en exercice :	23
Date d'affichage : 20 juin 2025	Nombre de conseillers présents :	12
	Nombre de conseillers votants :	16

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-six juin, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Madame Marie-Claire CHAMBARET, Maire, à la suite de la convocation adressée le 20 juin 2025.

Étaient présents : Mme CHAMBARET, M. HEUDE, Mmes MITTELETTE-ROUISSI, M PRAT, Mme BARBERI, M. LACOMME, Mme MAUGÈRE, M. MIKOLAJCZAK, Mmes FILLATRE, TRIMBOUR, M. PIERROT, M. JACQUET

Ont donné pouvoir : M. Patrick VELAY à M. Alain PRAT  
M. Olivier CARNOT à M. Rémi HEUDE  
Mme Chrystelle LEPAGE à Mme Marie-Claire CHAMBARET  
M. Alain VUITRY à M. Alain PIERROT

Absents excusés : Mmes Alexandra EYERABIDE, Laetitia LAUTRU, MM. Thomas FILLATRE, Erwan MERLET, Bruno DUBOIS, Mmes Joëlle VUITRY, Marine DENOYER

A été désignée Secrétaire de séance : Mme Nadine-Françoise MAUGÈRE

**N° 2025 / V / 6 – 9.1**

### **CAF : Avenant à la convention d'objectifs et de financement (subventions de soutien aux formations Bafa-Bafd et aux séjours de vacances)**

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 2023 / XII /9 - 9.1 du Conseil municipal du 21 décembre 2023 autorisant la signature de la Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'allocations familiales de l'Essonne, pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2026,

VU la délibération n° 2024 / VIII /10 - 9.1 du Conseil municipal du 5 décembre 2024 autorisant la signature des avenants aux conventions d'objectifs et de financement relatives aux prestations de services Accueils de loisirs périscolaire, extrascolaire et accueil adolescents,

VU l'avenant (version octobre 2024) à la convention d'objectifs et de financement, à intervenir avec la Caisse d'allocations familiales, relatif à la subvention « de soutien aux formations Bafa/Bafd et à la subvention « séjours de vacances »,

VU l'addendum, dans sa version d'octobre 2024, relatif aux modalités de calcul de la subvention de soutien aux formations Bafa/Bafd,

VU l'addendum, dans sa version d'octobre 2024, relatif aux modalités de calcul de la subvention « Séjours de vacances »,

CONSIDÉRANT que cet avenant et ses addendum, tels que présentés à l'assemblée, intègrent les mesures nouvelles prévues dans la Convention d'objectifs et de gestion signée avec la CAF,

CONSIDÉRANT la nécessité de signer ces documents afin de pouvoir prétendre au versement des aides financières de la CAF pour les formations Bafa/Bafd et/ou les séjours de vacances, supplémentaires, pris en charge par la commune,

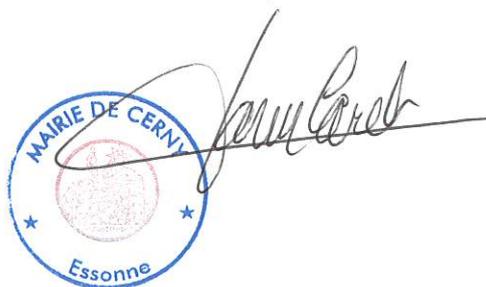
Reçu le 01/07/2025 CONSIDÉRANT l'avis favorable des membres de la commission des finances réunis le 17 juin 2025,  
L'exposé ayant été entendu,

**Le Conseil municipal**, après en avoir délibéré, **À L'UNANIMITÉ**

**AUTORISE** Madame le Maire à signer l'avenant et ses addendum à la convention d'objectifs et de financement (dans leur version d'octobre 2024), à intervenir avec la Caisse d'allocations familiales, relatifs à la subvention de soutien aux formations Bafa/Bafd et à la subvention « séjours de vacances », ainsi que toutes pièces consécutives à cette décision.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

Marie-Claire CHAMBARET,  
Maire de Cerny

The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE DE CERNY' at the top, 'Essonne' at the bottom, and two small stars on the left and right sides. The signature is written in a cursive style.

Publié le 01/07/2025